

Pays-Bas : comment consommer la presse à la carte

Description

Le modèle de l'application web Blendle pour les journaux et magazines est calquée sur celui de la plate-forme iTunes d'Apple pour la musique, une formule encore inédite dans le monde de la presse.

Un *paywall* unique pour accéder à une offre élargie de titres de presse : c'était déjà l'idée du créateur de la plate-forme Piano Media lancée en Slovaquie en 2011 ([voir REM n°26-27, p.19](#)). Cofondateur de Blendle, Alexander Klöpping va plus loin afin de faciliter la lecture des journaux, en proposant une application web qui permet aux lecteurs de payer uniquement pour les articles qu'ils consultent.

Lancée aux Pays-Bas en avril 2014, l'application Blendle est un concentré de tout ce qui se fait sur le web en matière de consommation de contenus. Elle réunit en effet tous les atouts nécessaires correspondant aux nouvelles pratiques de consommation sur le web. Elle est d'abord un kiosque de presse numérique. Celui-ci est, bien entendu, accessible depuis tous les terminaux – ordinateur, tablette et smartphone – et permet de consulter les principaux journaux et magazines néerlandais. Ensuite, un moteur de recherche encourage le feuilletage des pages d'un titre à l'autre, chacun d'eux pouvant être par ailleurs consulté dans son format original. Et surtout, avec un seul porte-monnaie (*wallet*) – les coordonnées bancaires sont enregistrées une fois pour toutes – les lecteurs peuvent acheter instantanément, et à l'unité, les articles qui les intéressent. Ainsi payés, ces derniers peuvent être alors partagés sur Facebook ou sur Twitter. Enfin, ultime avantage, Blendle offre à chacun la possibilité de composer son menu quotidien d'informations, notamment à partir d'alertes sur les sujets de son choix, ainsi que des articles partagés par les amis. Comme iTunes pour la musique, la formule à la carte de Blendle est avant tout simple et pratique : une plate-forme unique pour une offre élargie, un seul compte pour un achat spontané, un mode de curation et de partage sur les réseaux sociaux. Blendle rembourse même le lecteur qui regretterait son achat.

« Nous pensons que facturer à l'unité des articles est le Saint-Graal pour que les jeunes soient prêts à payer pour du journalisme », explique Alexander Klöpping. Disponible à ce jour aux Pays-Bas seulement, Blendle ambitionne de nouer des partenariats avec des éditeurs dans le monde entier.

Sources:

- « Blendle, le paywall unique », Benjamin Adler, *Influencia.net*, 13 mars 2014.
- « Blendle, l'iTunes de l'info à la sauce hollandaise », Gaëlle Legrand, *Horizons Médiatiques – édition Europe*, *horizonsmediatiques.fr*, 16 mars 2014.
- « Blendle : réinventer le modèle du journal payant », Julie Buchinger, *Infopresse.com*, 16 avril 2014.

Categorie

1. Economie

date créée

17 septembre 2014

Auteur

francoise